

Politique laitière

souvent au ministre de nous répondre: Vous comprendrez qu'étant donné que les permis sont émis par mon honorable collègue, cela n'est pas ma faute. Cela lui permet de s'en tirer assez facilement devant les producteurs de lait.

Il est aussi très clair, qu'en tenant compte de la retenue de 65c. sur le lait en poudre, la Commission considère une possibilité d'augmenter cette retenue jusqu'au montant de \$1.50.

Nos amis d'en face, dans leur mémoire recommande que ce montant ne dépasse pas \$1. Nous, nous croyons qu'actuellement, le producteur ne peut pas se permettre d'ajouter un seul sou de plus que la somme de 65c. qu'ils ont dû accepter. Ils ne l'ont pas négocié et accepté de bon gré. Ils ont été obligés d'accepter ce montant de 65c. et il semble que nos amis d'en face sont prêts à les pénaliser de nouveau pour une somme de 35c.

Nous ne croyons pas que ce soit la meilleure façon de les aider et de répondre à ce minimum.

Dans les circonstances il est certain que je sollicite l'attention du ministre pour qu'il respecte ce désir, et du même coup respecte les possibilités de ces producteurs, en gelant ce taux à 65c. Il est libre d'en accepter la totalité, parce que j'ai toujours cru que le gouvernement avait été, et je dirais même, malhonnête à l'époque, lorsqu'il a imposé cette retenue après avoir fait rêver les producteurs de lait à la possibilité d'un prix convenable.

Nous parlons également de la nécessité de plusieurs millions de dollars pour les frais d'entreposage. Il est très clair, dans le mémoire, que les producteurs ne peuvent pas absorber ces coûts qui sont très onéreux. Encore une fois, si nous avons des surplus et des frais d'entreposage, il est évident que ceci est conditionné par une série de facteurs. L'honorable député de Lotbinière (M. Fortin) tantôt parlait d'organisme responsable pour la distribution de nos produits laitiers. Je pense que c'est très sensé. Je pense que nous devrions établir ces organismes le plus tôt possible. Je crois également que si le gouvernement avait pris ses responsabilités vis-à-vis de la Communauté économique européenne nos producteurs ne feraient pas face aux difficultés qu'ils connaissent aujourd'hui. Bien sûr, je n'hésite pas à demander au gouvernement d'absorber à 100 p. 100 les frais d'entreposage et avec des efforts supplémentaires visant à une meilleure distribution de nos produits, à un meilleur contrôle de nos importations. Nous pourrions du même coup diminuer cette surproduction ou ces produits entreposés présentement et, par conséquent, diminuer les frais d'entreposage.

● (1520)

Monsieur le président, je sais que notre temps est toujours limité, et je terminerai mes remarques, laissant à mes collègues le soin d'apporter les meilleurs arguments possibles au ministre en lui demandant s'il serait possible aujourd'hui, compte tenu de la présence dans nos tribunes de plusieurs intéressés à la production laitière, de ne pas les laisser retourner dans leurs circonscriptions respectives, dans leurs paroisses respectives, sans une lueur d'espoir ou un rêve qui ne serait pas réalisé.

Je crois qu'à la veille de l'annonce de la politique laitière, le ministre peut répondre de façon suffisamment positive pour que ces derniers, qui se sont déplacés, et ce n'est pas la première fois, soient satisfaits. Cela nécessite toujours des déboursés supplémentaires à cause de mesures qui ne viennent pas à temps. Il faut au moins donner l'assurance que l'année qui vient sera beaucoup plus intéressante. Le ministre pourra leur permettre de continuer à envisager

[M. La Salle.]

non seulement une survie, mais une possibilité de vivre décemment comme n'importe quel ouvrier ou n'importe quelle catégorie de professionnels dans cette société. Pour cela, il devra répondre en grande partie au mémoire qui a été présenté par l'UPA. Je n'ai pas le temps de le lire. Le ministre l'a obtenu comme tous les députés. Je pense que ce mémoire est un minimum acceptable actuellement, non seulement pour ce but, ce revenu minimum pour un producteur de lait, mais également pour l'avenir de notre industrie laitière, si le gouvernement est sérieux et désireux que cette industrie progresse au bénéfice de tous les Canadiens. J'ose croire, monsieur le président, qu'en demandant au ministre de considérer particulièrement ce mémoire présenté par l'UPA, je me fais le porte-parole de tous les députés de cette Chambre et également de tous les producteurs de lait dans ce pays qui demandent ce minimum, ces garanties, pour le meilleur succès d'une industrie qui a le droit de vivre et qui doit survivre. J'espère que le ministre répondra aux questions qui figurent dans ce document.

[Traduction]

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, l'un de mes collègues aurait bien pu saisir cette occasion pour écrire quelques mots en français pour moi, mais je me hâte d'ajouter que je lis aussi mal le français que l'anglais, et je ne voudrais infliger ce supplice à personne.

Je voudrais féliciter le député de Lotbinière (M. Fortin) du discours qu'il a prononcé cet après-midi. Il a parlé non seulement des difficultés qui affligent les agriculteurs, mais aussi d'un problème plus vaste, du rôle de l'industrie laitière dans le ravitaillement du monde et de notre impuissance à y trouver une quelconque solution.

Au cours des derniers jours, le comité permanent de l'Agriculture a entendu un rapport de la Commission canadienne du lait à ce propos; après avoir assisté à plusieurs réunions, je suis d'avis que le comité a fait tout ce qu'il était possible de faire, compte tenu des directives reçues du ministre, de l'état de nos relations avec les provinces et du soin jaloux avec lequel elles contrôlent chacune leur industrie.

Il n'en demeure pas moins que le producteur est conscient que son travail ne lui rapporte pas des revenus raisonnables et qu'il ne retire pas de bénéfices de l'augmentation de la productivité qu'il a réussi à obtenir depuis quelques années. Pour cette raison, nous avons le devoir de donner à cette industrie, si étroitement réglementée et qui dépend à un si haut point des marchés nationaux et de la structure commerciale internationale, toutes les formes d'aide possibles afin de lui permettre de survivre.

Il y a trois ou quatre ans, le Canada était aux prises avec une pénurie tragique de produits laitiers. Nous importions beaucoup de beurre et de fromage. Un certain nombre de petites entreprises sont venues nous voir à Ottawa pour nous dire qu'il n'y avait pas suffisamment de lait pour les alimenter et qu'elles devraient fermer leurs portes. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont alors demandé aux agriculteurs d'accroître leur production de lait en leur offrant des subventions et toutes sortes d'incitations à s'engager dans ce genre d'exploitation. Ce n'est que durant l'année écoulée qu'on a demandé aux comités de contingemment des offices de commercialisation du lait de réduire au cours de l'année la quantité de lait qu'ils mettaient sur le marché, et ce, à cause de surplus.

On s'est servi de cet argument cet après-midi et je suis persuadé qu'on continuera de le faire, de bonne foi: en